



**ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN**

**Centre Technique de la Forêt Communale**

*BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN*

*Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)*

*Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)*

## **PROJET REBOISEMENT 1400**

**RAPPORT DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES RIVERAINES DE LA RESERVE FORESTIERE DE BALOUMGOU SUR LE ROLE DU REBOISEMENT FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LES DROITS ET DEVOIRS DES COMMUNAUTES RIVERAINES, LA PRISE EN COMPTE DE L'ASPECT GENRE ET DES MINORITES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE REBOISEMENT**

*NGNOU, Bamena le 21 juin 2019*

**Juin 2019**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet de reboisement de 1400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR qui s'articule autour de l'APVFLEG. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

L'action, sous forme d'une subvention octroyée à l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM), permettra à la Commune de Bangangté de conduire des activités de reboisement et de régénération de la réserve forestière de Baloumgou, à travers le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), qui est l'organe technique de l'ACFCAM.

La réserve forestière de Baloumgou est une forêt du domaine permanent située dans le Département du Ndé, Arrondissement de Bangangté. Elle est située à cheval entre les villages: **Bamena, Bangoua** et **Baloumgou**. Cette réserve fut créée en 1934 suivant acte de classement N° 05 du 08 Décembre 1934 et couvre une superficie d'environ 169 hectares. Comme certaines réserves forestières de la région de l'ouest, elle a été transférée à la Commune de Bangangté le 10 mai 2013 suivant une convention provisoire de gestion.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de reboisement 1400, 100 hectares doivent être reboisés au bout de 4ans. Un plan de travail a été élaboré pour la première année et à cet effet, la conduite d'une forte sensibilisation auprès des communautés riveraines de la réserve était prévu pour le 21 juin 2019 dans le village Ngnou par Bamena.

## 2. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION

Il était question de sensibiliser les communautés riveraines de la reserve forestière de Baloumgou sur les activités à mener dans le cadre de ce projet .

### 2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'est agit de :

- L'élaboration et la distribution des invitations aux populations de Ngnou;
- Sensibiliser les populations pour une prise de conscience collective au problème de déforestation et de dégradation des forêts;
- Sensibiliser des populations sur la promotion des droits et devoirs des communautés riveraines vis-à-vis de la réserve forestière,

- Promouvoir l'aspect genre et la prise en compte des minorités dans les projets de reboisement.

### **3. OUVERTURE DES TRAVAUX**

Présidé par Sa Majesté NDINU Jean, Chef du village Ngnou et sous la coordination de Monsieur WANDA Christian, point focal du projet R1400 auprès de la Commune de Bangangté en date du 21 juin 2019 à 10h30 minutes, la rencontre a eu pour cadre la salle du foyer communautaire de Ngnou. Prenant la parole en sa qualité de coordonnateur, le point focal a vérifié la présence effective et le quorum des participants dans la salle sur la base des invitations élaborées et distribuées avec la collaboration du chef de village. Il a ensuite remercié les uns et les autres pour leur disponibilité avant de présenter l'ordre du jour de l'atelier de formation suivant les points suivant :

1. Lecture des TDR et programme de l'atelier,
2. Présentation des participants et recueil des attentes à la fin de l'atelier
3. Présentation des objectifs et activités à mettre en œuvre dans le cadre du projet 1400 dans la commune de Bangangté
4. Module I : rôle de l'arbre face aux changements climatiques
5. Module II : droits et devoirs des communautés riveraines vis-à-vis de la réserve de Baloumgou
6. Module III : Importance / prise en compte de l'aspect genre et des minorités lors de la mise en œuvre des activités de reboisement dans la commune de Bangangté
7. Synthèse des échanges
8. Evaluation de l'atelier

### **4. APPROCHE ET DEROULEMENT DE LA SEANCE DE SENSIBILISATION**

Le point focal a pris attache avec les autorités traditionnelles riveraines de la réserve forestière de Baloumgou pour la distribution des invitations. Par la suite, l'équipe de projet a échangé avec ces derniers sur les modalités de conduite des concertations, sensibilisation. Les invitations ont été distribuées en tenant compte de la représentativité des minorités, et de l'aspect genre parmi les personnes actives des communautés (femmes et jeunes).

La séance est animée par monsieur WANDA Christian, socio environnementaliste et point focal du projet auprès de la commune de Bangangté assisté de monsieur TCHOUNKEU NDJEUJE II Aimé Christian, Cadre Communal de développement. Étaient présents une quarantaine de participants dont la fiche de présence dûment signée fera foi. (Voir annexe...).

La formation était en partie théorique avec des études de cas qui ont permis aux participants de mieux appréhender les thèmes développés.

S'agissant du premier point, il a été rappelé aux participants de prime abord quelques définitions des mots clés (arbre, forêt, changement climatique, variation climatique) et par la suite détailler quoi l'arbre est important dans la lutte contre les changements climatiques.

Pour le deuxième point inscrit à l'ordre du jour, on a assisté à un exposé du point focal qui a minutieusement développé droits et devoirs des communautés riveraines vis-à-vis de la réserve de Baloumgou. Le but de ce module étant de faire comprendre aux communautés riveraines que la loi forestière prend en compte les communautés riveraines dans le partage des retombés de l'exploitation de ladite réserve.

S'agissant du troisième point, en ce qui concerne la prise en compte de l'aspect genre et des minorités lors de la mise en œuvre des activités de reboisement). Les femmes ont compris qu'elles sont assez concernées pour les sauvegardes des activités et elles déclarent être associées aux plateaux de prise de décision même comme la représentativité n'est pas encore à 50%. Les groupes minoritaires (Mbororo et communautés anglophones sont identifiés et représentés dans la localité de Ngnou.

Le grand constat fait ici est celui de l'engouement et l'attention des participants qui sous des ovations ont sollicité d'autres copies physiques des présentations pour lecture et exploitation ultérieure.

## **5. RESULTATS**

Au terme de cette séance de sensibilisation qui a connu la participation de 44 personnes dont 17 femmes , 17 hommes et 10 jeunes , nous pouvons dire que les resultats suivant ont été atteints :

- Les populations riveraines de Ngnou sont éclairées sur leurs droits et devoirs vis-à-vis de la réserve de Baloumgou ;
- Les populations riveraines de Ngnou sont éclairées sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts;
- Les populations riveraines de Ngnou sont édifiées sur la prise en compte de l'aspect genre et la prise en compte des minorités dans les projets de reboisement et de développement.
- La mise en place d'un comité local de suivi du projet 1400 dans la réserve de Baloumgou est faite ;
- La Liste de présence des participants est disponible.

## **5- Points d'attention de la séance de sensibilisation**

Des modalités pratiques ont été détaillées pour le démarrage des travaux ainsi que la publication d'une grille de cout pour chaque tache (voir annexe).

Quelques doléances et attentes des populations ont été relevés à l'instar de :

- ✓ L'aménagement des routes
- ✓ L'électrification de certaines zones
- ✓ L'approvisionnement en eau potable
- ✓ L'équipement des riverains par les outils nécessaires à la surveillance de la réserve contre les coupes illégales et les feux de brousses.

## **Conclusion**

Parvenu au terme de cette séance de sensibilisation, au vu des échanges de manière interactive avec les participants, les communautés riveraines ont été éclairés sur plusieurs aspects. Elles ont pris l'engagement pour la mobilisation de la main d'œuvre locale pour la conduite des différentes activités. Le comité local de suivi doit servir de relais entre la commune et la communauté de Ngnou. Les populations sont également satisfaites de l'approche méthodologique du déroulement de cet atelier. La sensibilisation a permis aux participants d'être au parfum de la mise en œuvre de ce projet car plusieurs autres projets ont été réalisés sans sensibilisation et implication des communautés. Cette approche participative est un indicateur d'appropriation qui est un prérequis pour la pérennisation de ce projet.

**Le rapporteur, point focal**

## Quelques moments forts



Vue d'ensemble de la salle



Photo de famille



Exposé du point focal R1400



Phase échange

